

Bachelier en automobile

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

1B MÉTHODOLOGIE			
Ancien Code	TEAU1B05AUT	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XIAU1050		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Mathieu BASTIN (mathieu.bastin@helha.be) Arnaud BOTTE (arnaud.botte@helha.be) Bruno PLANCHON (bruno.planchon@helha.be)		
Coefficient de pondération	6		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à favoriser la transition de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur :

- d'une part, faire émerger chez les étudiants leurs représentations et leurs conceptions premières relatives à l'Institution scolaire, à leur futur métier ainsi qu'à leurs potentialités, leurs savoirs, ainsi que leurs compétences ;
- d'autre part, faire prendre conscience aux étudiants des exigences nouvelles liées à l'enseignement supérieur ainsi que du nouveau mode de fonctionnement cognitif et des attitudes, qu'ils devront nécessairement adopter tant dans le monde académique que professionnel ;
- et enfin, éveiller les étudiants à l'importance de mieux se connaître mais aussi de savoir déceler chez les autres leur mode de fonctionnement, tant sur le plan humain que cognitif.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'utiliser efficacement les différents outils d'aide à la réussite proposés dans le cadre du passage transitionnel du secondaire au supérieur.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEAU1B05AUTA Méthodologie

12 h / 1 C

Contenu

Le cours s'articule autour de différents ateliers permettant de faciliter la transition du secondaire vers le supérieur :

- Atelier 1 : Prise de contact,
- Atelier 2 : Quel étudiant suis-je ?
- Atelier 3 : Prise de notes,
- Atelier 4 : Mind Mapping,
- Atelier 5 : Comment s'organiser ?

Une séance complémentaire sera dédiée à un entretien individuel avec chaque étudiant.

Cette séance aura lieu après la mini-session de novembre et pourra, éventuellement, se faire via Teams.

Démarches d'apprentissage

Ateliers en groupe d'environ 25 étudiants.

Les ateliers se donneront via Teams si la situation sanitaire l'exige.

Dispositifs d'aide à la réussite

Sans objet.

Sources et références

- **Apprendre à apprendre**, André Giordan & Jérôme Saltet, Collection Libro-Mémo, E.J.L., 2011 ;
- **Résolution de conflits dans le travail en équipe**, Ina Motoi & Louise Villeneuve, Presses de l'Université du Québec, 2010 ;
- <http://www.cognosco.org/>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Divers documents fournis aux étudiants ou à disposition sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note des ateliers de méthodologie est calculée selon les règles suivantes :

- Chaque étudiant commence avec une note de 8/20. La participation active à un atelier avec la remise d'un travail réalisé pendant l'atelier et remis en fin d'atelier augmente la note de 2 points. L'absence à un atelier diminue la note de 2 points ;
- 2 points supplémentaires seront accordés pour la participation à la séance complémentaire de remise des points ;
- Si l'étudiant est absent (absence justifiée ou non) à au moins 3 ateliers, sa note sera au plus de 6/20. Si l'étudiant veut améliorer sa note, alors il fera un travail de synthèse. Dans ce cas, seul le travail compte ;
- Dans le cas d'une arrivée tardive d'un étudiant dans le courant du premier quadrimestre, cet étudiant pourra rattraper les ateliers auxquels il n'a pas participé par la réalisation d'un travail de synthèse.

Si l'étudiant doit représenter cette unité d'enseignement en seconde session, il devra remettre un travail de synthèse sur lequel il sera évalué (100% des points).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	100				
Période d'évaluation					Tvs	100

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).